

GARANTIE PROLONGÉE SUR L'ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION COMPACT



JOHN DEERE

Bâtir la tranquillité d'esprit

Chaque machine John Deere vous offre un certain niveau de confort. Il y a bien sûr le siège confortable et le poste ergonomique de l'opérateur, mais ce n'est pas de ce genre de confort dont il est question. Nous voulons parler d'un confort plus intérieur. De la tranquillité d'esprit que nos garanties standard et prolongée vous apportent.



La garantie standard prévoit que nous réparerons ou remplacerons les pièces de l'équipement de construction compact (CCE) John Deere qui présentent un défaut de matériau ou de fabrication pendant deux ans ou 2 000 heures d'utilisation, selon la première occurrence qui suit la livraison.*

Toutefois, de nos jours, de nombreux propriétaires de machines demandent une protection supplémentaire. Les garanties prolongées sont un excellent moyen de protéger vos liquidités.

** Consultez votre concessionnaire local ou la garantie standard pour connaître toutes les conditions générales.*



La garantie prolongée est un programme de garantie supplémentaire appuyé par le fabricant. Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles il s'agit d'une option intéressante sur le plan des affaires :

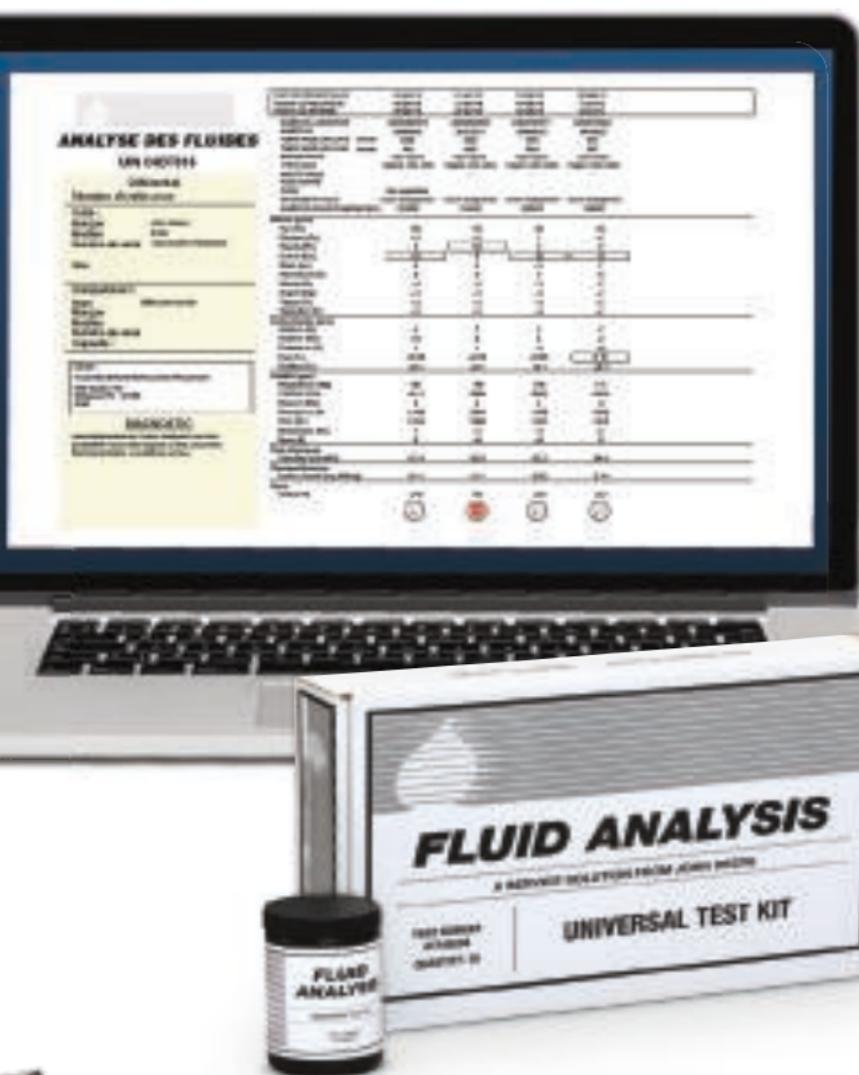
- Elle est soutenue par la division Construction et Foresterie de John Deere et honorée par tous ses concessionnaires d'équipement de construction compact.
- Elle vous suit partout. Une machine couverte par une garantie prolongée peut être amenée chez tout concessionnaire d'équipement de construction compact de John Deere dans le cadre du service.
- Il n'y a pas de franchise applicable pendant la garantie standard. Une franchise modique de 200 \$ s'applique pour les réparations hydrauliques et non liées au groupe motopropulseur en vertu de la garantie prolongée complète.
- La garantie prolongée peut être transférée lorsque vous vendez ou échangez votre machine.†
- Un financement est offert par l'entremise des programmes de John Deere Finance.

† Certaines restrictions s'appliquent.

Autant de raisons pour lesquelles il vaut la peine de prolonger votre couverture

La garantie prolongée offre une protection supplémentaire qui vous protège contre les risques et le stress. Elle constitue un outil de gestion précieux puisqu'elle vous permet de profiter de coûts fixes pour les réparations des machines sur une période de temps donnée.





Responsabilité du propriétaire

Tout ce que vous avez à faire est d'effectuer l'entretien planifié indiqué dans le livret d'entretien et le contrat de la garantie prolongée et de conserver des dossiers d'entretien précis*, ce que vous faites déjà.

Liste exhaustive des composants couverts

Vous l'avez demandée; nous vous avons écoutés. Nous avons ajouté d'autres composants à notre liste déjà longue : la couverture complète du groupe motopropulseur comprend les galets, le système d'amortissement (tendeur et ressort de tendeur), les instruments et indicateurs, les systèmes de refroidissement du moteur, les commandes du régime du moteur, le frein sur échappement, et plus encore.

* Consultez votre concessionnaire local ou la déclaration de garantie standard et le contrat de garantie prolongée pour connaître les conditions et limitations supplémentaires.

Couverture étendue pour les nouveaux équipements

La garantie prolongée vous laisse choisir la couverture qui répond à vos besoins. Voulez-vous une couverture complète, ou plutôt une couverture pour le groupe motopropulseur et les systèmes hydrauliques, le groupe motopropulseur seulement, ou le moteur seulement? Avez-vous besoin de 3 000 heures de couverture, ou 4 000 ou 5 000 heures conviendraient-elles mieux au travail que vous effectuez? Combinez le nombre d'heures de la couverture à une durée de 24 à 60 mois : c'est votre choix.

Voici les articles qui ne sont pas couverts par la garantie prolongée :*

- Les outils de travail du sol tels que les bords tranchants et les dents de godet.
- Les tuyaux, les circuits et les raccords du système hydraulique.
- Les éléments d'entretien et les consommables tels que l'huile, les filtres, le fluide d'échappement diesel (DEF) et le carburant.
- Les vérifications et les réglages de la pression hydraulique.
- Les pièces d'usure comme les pneus et les chenilles en caoutchouc.†
- Des articles divers comme les batteries, les ampoules et les radios.†
- Les frais de transport, le temps de déplacement, le kilométrage, les heures supplémentaires ou les primes de soir.
- Les accessoires John Deere.

**Cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire local pour connaître tous les détails.*

† Les batteries, les pneus et les radios sont fournis avec une garantie directe du fournisseur qui couvre les défaillances dues à un défaut de matériau et de fabrication.



Choisissez parmi les quatre options suivantes celle qui répond le mieux à vos besoins :

1) moteur seulement; 2) groupe motopropulseur; 3) groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques; 4) couverture complète, ou combinaison avec la couverture complète. La couverture prend fin à la date d'expiration, ou une fois le nombre d'heures atteint, selon la première occurrence.

- Complète
- Groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques
- Groupe motopropulseur
- Moteur seulement

MOTEUR ET ACCESSOIRES*

Moteur et tous ses composants	
Bloc moteur	
Culasse	
Couvercle des culbuteurs	
Système d'huile	
Refroidisseur d'huile	
Conduites d'huile	
Support de filtre à huile moteur	
Radiateur et tuyaux	
Tuyauterie des liquides de refroidissement	
Pompe à eau	
Thermostats	
Système de refroidissement par air de suralimentation et tuyaux	
Collecteurs	
Système de post-traitement des gaz d'échappement	
Pompes d'injection de carburant	
Injecteurs de carburant	
Pompe de levage/transfert	
Faisceaux et interrupteurs de câblage	
Jauges/solénoïdes/capteurs	
Carter de volant	
Volant et couronne	
Turbocompresseurs	
Démarrreur	
Alternateurs	
Contrôleur du moteur (ECU)	
Commande du régime du moteur	
Conduites de carburant	
Réservoir de carburant et pièces connexes	
Couvercle et pignon de commande de la distribution et des accessoires	
Amortisseur avant	
Poulies	
Entraînement du ventilateur (direct)	

* Et les joints connexes.

TRANSMISSION

Transmission et tous ses composants	■ ■ ■
Commandes hydrauliques	■ ■ ■
Refroidisseur d'huile	■ ■ ■
Conduites d'huile	■ ■ ■
Réservoir d'huile hydrostatique ou combiné hydrostatique et hydraulique	■ ■ ■
Convertisseur de couple	■ ■ ■
Retardateur de transmission	■ ■ ■
Arbres d'entraînement et joints universels	■ ■ ■
Boîtier d'entraînement/d'engrenage de transfert	■ ■ ■
Composants du système hydrostatique	■ ■ ■
Soupapes de commande du système électronique ou hydraulique	■ ■ ■
Faisceaux et interrupteurs de câblage	■ ■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■ ■
Contrôleur de la transmission (TCU)	■ ■ ■
Collecteur rotatif	■ ■ ■
Moteurs rotatifs et frein de rotation	■ ■ ■
Accumulateurs et soupapes de sûreté connexes	■ ■ ■
Soupapes de blocage du différentiel hydraulique et pièces connexes	■ ■ ■

TRANSMISSION / ESSIEU MOTEUR

Essieux et tous leurs composants	■ ■ ■
Joints d'essieu	■ ■ ■
Roues et fixations	■ ■ ■
Blocs d'entraînement d'essieu	■ ■ ■
Arbres d'entraînement et joints universels	■ ■ ■
Pompes à huile	■ ■ ■
Conduites d'huile externes	■ ■ ■
Refroidisseurs d'essieux ou de blocs d'entraînement d'essieu	■ ■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■ ■

TRAIN DE ROULEMENT

Longeron de galet de chenille	■
Tendeur de chenilles	■
Ressort amortisseur	■
Composants du train de roulement (les pièces d'usure du train de roulement ne sont pas comprises dans la couverture, à l'exception de contrats spéciaux)	■

■ Complète

■ Groupe motopropulseur

■ Groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques

■ Moteur seulement

SUSPENSION

Système de bogie	■ ■ ■
Arbre pivot et axe de traverse	■
Support d'axe de traverse	■
Composants hydrauliques du système de suspension	■ ■ ■
Commandes	■ ■ ■
Soupapes de commande	■ ■ ■
Cylindres	■ ■
Jambes de force	■ ■
Tringleries de suspension	■ ■ ■
Galets	■ ■ ■
Système d'amortissement (tendeur et ressort de tendeur)	■ ■ ■

COMPOSANTS HYBRIDES ÉLECTRIQUES

Résistances de freinage	■ ■ ■
Câbles de résistance de freinage	■ ■ ■
Moteurs	■ ■ ■
Câbles de moteur	■ ■ ■
Génératrices	■ ■ ■
Câbles de génératrice	■ ■ ■
Inverseurs électroniques de puissance	■ ■ ■
Capteurs (systèmes rotatifs)	■ ■ ■

SYSTÈMES ÉLECTRIQUE ET INTÉRIEUR

Jauges/indicateurs/affichage	■
Faisceaux et interrupteurs de câblage (si non compris ailleurs)	■ ■ ■
Alternateurs	■
Relais/disjoncteurs	■ ■ ■
Panneau de fusibles/disjoncteurs	■ ■ ■
Chauffage et climatisation	■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■
Moteurs d'essuie-glace	■

■ Complète

■ Groupe motopropulseur

■ Groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques

■ Moteur seulement

SYSTÈME DE FREINAGE

Soupapes et tringleries de commande	■ ■ ■
Conduites de freins	■ ■ ■
Accumulateurs	■ ■ ■
Frein de stationnement	■ ■ ■
Éléments actifs du frein de stationnement	■ ■
Éléments actifs du frein de stationnement humide	■ ■ ■
Éléments actifs du frein de service	■ ■ ■

CADRES ET TRINGLERIES

Cadres	■
Carrosserie	■
Bras	■
Joint d'articulation ou d'oscillation (y compris les axes et les bagues)	■
Flèche	■
Tringleries du godet	■
Boîtier de l'entraînement rotatif	■
Pelle butte	■
Flèche et arche de la pince	■
Bras de levage du versoir	■
Cercle de rotation sur niveleuse automotrice	■
Structure de protection contre le renversement (cadre ROPS)	■
Tringleries de scarificateur et de défonceuse	■
Stabilisateurs	■

DIRECTION

Pompe de direction	■ ■
Soupape de direction	■ ■
Tringleries	■ ■ ■
Biellettes de direction	■ ■ ■
Soupape de priorité	■ ■
Vérins et bagues de direction	■ ■
Direction secondaire et ses composants	■
Faisceaux et interrupteurs de câblage	■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■ ■

SYSTÈME HYDRAULIQUE

Conduites hydrauliques	■ ■
Cylindres et tous leurs composants	■ ■
Soupapes et commandes	■ ■
Pompes/moteurs	■ ■
Pompes et moteurs hydrauliques – fonction de propulsion d'excavatrice	■ ■ ■
Commandes pilotes	■ ■
Accumulateurs et soupapes de sûreté connexes	■ ■
Refroidisseurs d'huile	■ ■
Réservoir d'huile	■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■

Sécurité garantie par l'usine

Vous avez déjà votre lot de stress quotidien, avant même de penser aux dépenses imprévisibles liées aux réparations des machines. Jetez donc un œil à notre garantie prolongée : vous la méritez bien, et votre budget aussi.

La garantie prolongée est appuyée par l'usine, et suffisamment flexible pour répondre aux besoins de toute entreprise, de toute exploitation agricole et de tout organisme gouvernemental. Téléphonnez à votre concessionnaire d'équipements de construction compacts John Deere dès maintenant pour en savoir plus.

Pour connaître tous les détails, procurez-vous une copie du contrat de garantie prolongée.

La présente documentation a été préparée pour une diffusion mondiale. Bien que les renseignements, les images et les descriptions fournis soient d'ordre général, certains textes et illustrations peuvent contenir des options (finances, crédits, assurances ou produits) ou des accessoires qui ne sont PAS OFFERTS dans toutes les régions. VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL POUR EN SAVOIR PLUS. John Deere se réserve le droit de modifier sans préavis les spécifications et les conceptions des produits décrits dans la présente documentation.



JohnDeere.com